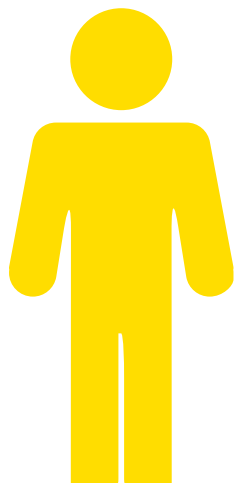


GUIDE
ÊTRE ACTEUR
DE MA VILLE



SOMMAIRE

LES COMITÉS D'USAGERS DES CENTRES SOCIOCULTURELS	P.4
LES CONSEILS CITOYENS	P.6
LE CONSEIL CONSULTATIF DE VILLE	P.8
LE CONSEIL DES AÎNÉS	P.10
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE	P.12
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	P.14
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	P.16
ET AUSSI...	P.18
Les apprentis bibliothécaires	
Les réunions de quartier	
Allo M. le Maire	
Les signalements	



ÉDITO



Si le Conseil municipal est l'assemblée démocratique qui prend les décisions dans une commune, il est important d'associer plus largement les habitants à la vie locale.

Depuis 2008, j'ai donc décidé de mettre en place des instances de **démocratie participative** pour compléter le Conseil Municipal des Enfants.

Ainsi, ont vu le jour le Conseil Municipal de la Jeunesse, destiné aux 16-25 ans, mais aussi le Conseil des Aînés qui s'adresse aux seniors. Avec le Conseil Consultatif de Ville (les anciens Conseils Consultatifs de Quartier) et les conseils citoyens, ces différentes structures vous permettent de participer à la vie de notre ville. Je remercie d'ailleurs tous les élus qui portent ces instances avec passion.

À noter que vous pouvez aussi contribuer à bâtir notre avenir dans les quatre centres socioculturels d'Épinay-sur-Seine et via le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Plaine Commune.

Ce guide vous présente les possibilités qui s'offrent à vous, pour vous impliquer localement. J'espère qu'il vous incitera à être acteur de votre territoire !

Hervé Chevreau
Maire d'Épinay-sur-Seine
Conseiller général de la Seine-Saint-Denis

LES COMITÉS D'USAGERS DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Les quatre centres socioculturels sont des équipements de quartier qui contribuent à améliorer le lien social et l'épanouissement des familles en proposant divers services et activités : accompagnement scolaire, soutien à la parentalité, permanences juridiques et d'écrivains publics, sorties, fêtes de quartier...

Au sein de ces équipements, plusieurs dispositifs (comités d'usagers, cafés citoyens, réunions de famille) permettent de participer à la vie du quartier et au fonctionnement du centre.

OBJECTIF

Permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier en participant à la programmation des animations, à la préparation de grandes manifestations ainsi qu'au fonctionnement du centre, à la définition de son projet et à son évaluation.

FONCTIONNEMENT

Engagement : libre ou d'une durée limitée.

Organisation : des réunions sont organisées au moins trois fois par an dans les centres.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Condition :
Habiter Épinay-sur-Seine.

Sélection :
La participation aux dispositifs se fait sur la base du volontariat. Il suffit de se faire connaître auprès du personnel des centres.

RENSEIGNEMENTS

- **CSC Félix Merlin**
67, rue Félix Merlin - 01 48 41 96 39
csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr
- **CSC Les Écondeaux**
4, avenue Léon Blum - 01 48 26 50 11
csc.econdeaux@epinay-sur-seine.fr
- **CSC La Source-Les Presles**
4-6-10, rue Jean-Philippe Rameau
(d'ici l'ouverture de l'espace Nelson Mandela au 64, avenue de la Marne)
01 49 71 50 20
csc.presles@epinay-sur-seine.fr
- **CSC La Maison du Centre**
7, rue du Maréchal Maison
01 48 26 10 21
csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr



CSC Félix Merlin

LES CONSEILS CITOYENS

Les conseils citoyens sont de nouvelles instances inscrites dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (février 2014).

En cours de création, ils verront le jour courant 2015. Leurs modalités de fonctionnement sont en cours de définition.

OBJECTIF

Permettre aux habitants des quartiers « prioritaires » d'être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de la Politique de la ville dans leur quartier.

THÈMES

- éducation
- santé
- animation sociale et culturelle
- emploi/insertion
- prévention/citoyenneté
- cadre de vie
- rénovation urbaine

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Conditions :

- Être majeur
- Habiter ou avoir une activité et un rôle dans un des quartiers « prioritaires » d'Épinay-sur-Seine, à savoir Orgemont, le Centre-ville et La Source-Les Presles

Sélection :

Le conseil est composé de deux collèges :

- un collège « habitants », dont les membres sont tirés au sort,
- un collège « acteurs locaux », dont les membres sont sélectionnés après un appel à candidatures.

RENSEIGNEMENTS

- **Déléguée du préfet de la Seine-Saint-Denis**

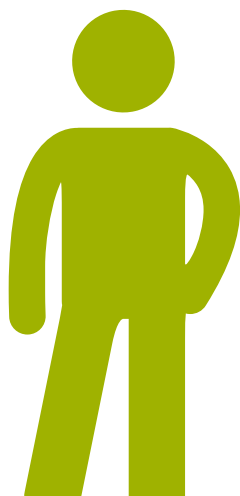
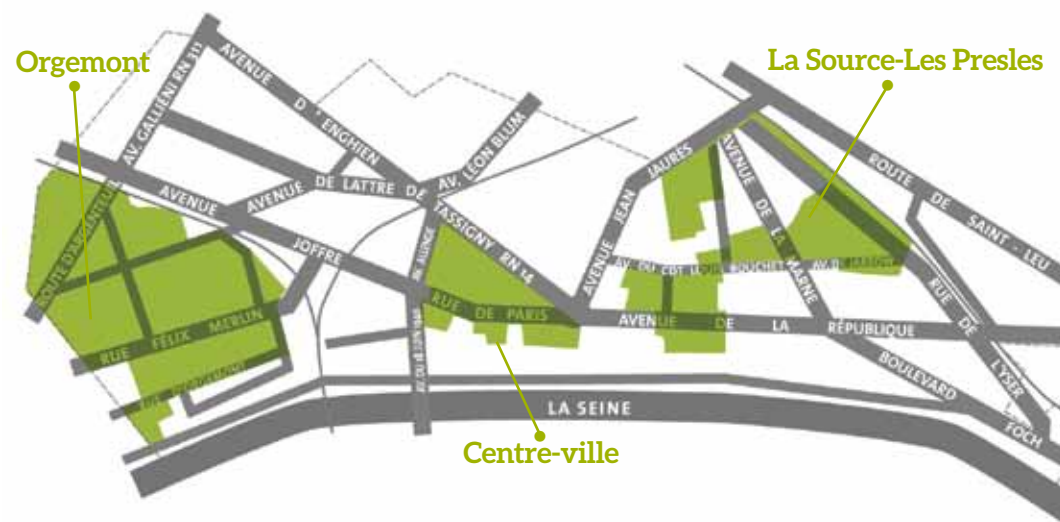
01 49 33 94 51

nadia.laiche@seine-saint-denis.gouv.fr

- **Service Politique de la ville et Démocratie participative de la Ville d'Épinay-sur-Seine**

7, rue Mulot - 01 49 71 98 78

QUARTIERS PRIORITAIRES



LE CONSEIL CONSULTATIF DE VILLE

OBJECTIFS

- Informer les membres sur des projets de la ville, notamment via des rencontres ou des visites de terrain
- Solliciter leur expertise d'habitant sur les projets visant à simplifier leur vie quotidienne
- Favoriser le lien social et le dialogue entre les habitants des différents quartiers
- Développer les pratiques de participation, le bénévolat et l'engagement citoyen

THÈMES

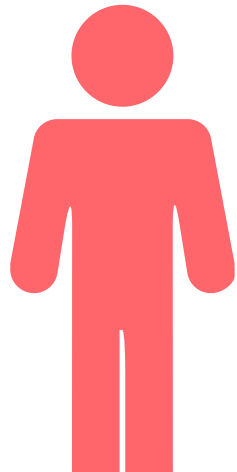
Il existe trois commissions thématiques :

- action culturelle, loisirs et participation
- Agenda 21
- simplification du quotidien des Spinassiens

FONCTIONNEMENT

Engagement : mandat de 3 ans, renouvelable une fois.

Organisation : le conseil est composé de 44 membres. Chaque commission se réunit environ une fois par mois. De plus, le conseil se réunit deux à quatre fois par an en réunion plénière.



COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Conditions :

- Être majeur
- Habiter à Épinay-sur-Seine
- Ne pas faire partie d'une autre instance de démocratie participative de la Ville
- Ne pas être élu ou agent de la Ville
- Faire preuve de motivation et d'une volonté de s'engager de manière régulière

Sélection :

Le conseil est renouvelé tous les 3 ans via un appel à candidatures. Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges, un tirage au sort est effectué.

Les inscriptions sont possibles en cours de mandat sous réserve que tous les sièges ne soient pas pourvus.

RENSEIGNEMENTS

Service Politique de la ville et
Démocratie participative de la
Ville d'Épinay-sur-Seine

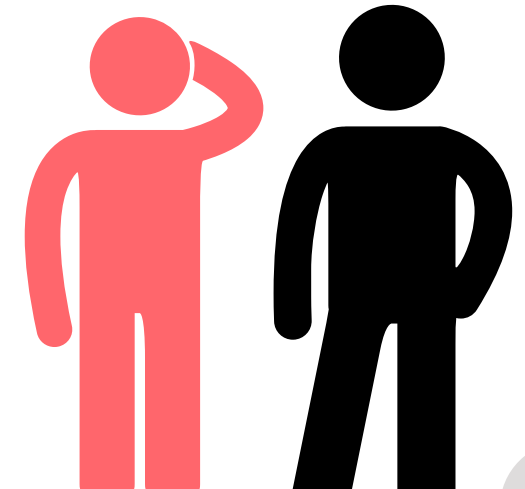
7, rue Mulot

01 49 71 98 17 ou 98 78

democratie.participative@
epinay-sur-seine.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2014, le Conseil Consultatif de Ville remplace les Conseils Consultatifs de Quartier.



LE CONSEIL DES ÂÎNÉS

OBJECTIFS

- Représenter les aînés et relayer leurs attentes
- Développer les liens intergénérationnels

THÈMES

- intergénérationnel
- Agenda 21
- maintien à domicile
- culture

Exemples de projets réalisés : création d'un Système d'Échange Local (SEL), mise en place d'ateliers d'écriture intergénérationnels, conception d'une exposition sur l'eau, organisation d'une rencontre pour les aidants.

FONCTIONNEMENT

Engagement : mandat de 3 ans, renouvelable une fois.

Organisation : le conseil est composé de 30 membres maximum. Chaque commission se réunit environ une fois par mois (les lundis ou mardis après-midi en général) sauf pendant les vacances scolaires. De plus, le conseil se réunit une fois par an en réunion plénière.



COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Conditions :

- Habiter à Épinay-sur-Seine
- Avoir plus de 60 ans
- Ne pas faire partie d'une autre instance de démocratie participative de la Ville
- Faire preuve de motivation et d'une volonté de s'engager de manière régulière

Sélection :

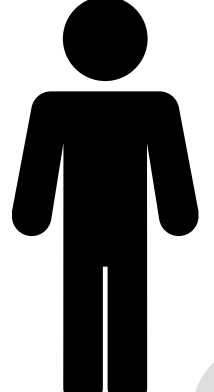
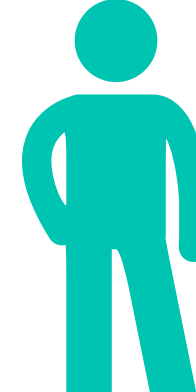
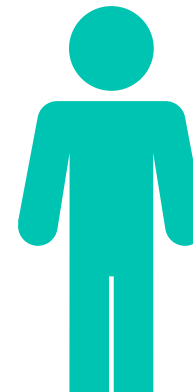
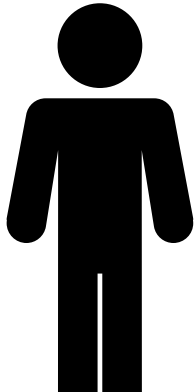
Le conseil est renouvelé tous les 3 ans via un appel à candidatures. Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges, un tirage au sort est effectué. Les inscriptions sont possibles en cours de mandat sous réserve que tous les sièges ne soient pas pourvus.

RENSEIGNEMENTS

Service Politique de la ville et Démocratie participative de la Ville d'Épinay-sur-Seine

7, rue Mulot

01 49 71 42 06 - 06 32 39 58 32
manuel.chambrouty@epinay-sur-seine.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

OBJECTIFS

- Représenter les jeunes et relayer leurs attentes
- Former les jeunes à la citoyenneté

THÈMES

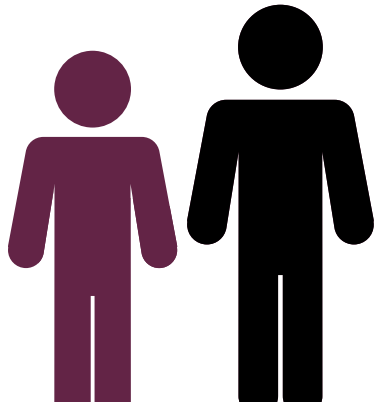
- handicap et santé
- Agenda 21
- culture, loisirs et sport
- international
- vivre ensemble et citoyenneté

Exemples de projets réalisés : rencontres-débats, concours photo, échange européen avec la Serbie, sensibilisation aux handicaps.

FONCTIONNEMENT

Engagement : mandat de 3 ans, renouvelable une fois.

Organisation : le conseil est composé de 35 membres maximum. Chaque groupe de travail se réunit environ une fois par mois. De plus, le conseil se réunit une fois par an en réunion plénière.



COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Conditions :

- Habiter à Épinay-sur-Seine
- Être âgé de 16 à 25 ans
- Ne pas faire partie d'une autre instance de démocratie participative de la Ville
- Faire preuve de motivation et d'une volonté de s'engager de manière régulière

Sélection :

Le conseil est renouvelé tous les 3 ans via un appel à candidatures. Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges, un tirage au sort est effectué. Les inscriptions sont possibles en cours de mandat sous réserve que tous les sièges ne soient pas pourvus.

RENSEIGNEMENTS

Service Politique de la ville et
Démocratie participative de la
Ville d'Épinay-sur-Seine
7, rue Mulot
01 49 71 42 06 - 06 32 39 58 32
manuel.chambrouty@epinay-
sur-seine.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

OBJECTIFS

- Représenter les écoliers et relayer leurs attentes
- Former les enfants à la citoyenneté et à la démocratie

THÈMES

- santé
- respect
- solidarité
- environnement
- sport et loisirs
- art et culture

Exemples de projets réalisés : visites de musées, réalisation de films sur le thème de l'environnement, organisation de concours.

FONCTIONNEMENT

Engagement : mandat d'un an.

Organisation : le conseil est composé de 64 élus, dont 32 suppléants. Les enfants se réunissent un mercredi après-midi sur deux, de novembre à juin.



COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Condition :

- Être âgé de 8 à 11 ans et être en classe de CM1 ou CM2 dans une école d'Épinay-sur-Seine.

Sélection :

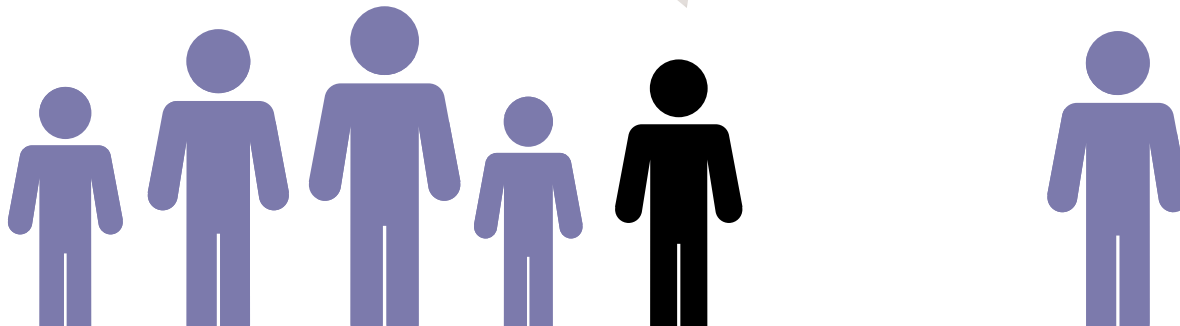
Les membres sont élus par l'ensemble des élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la ville, suite à une campagne électorale menée sur le temps scolaire.



RENSEIGNEMENTS

Département Action Culturelle
Enfance et Jeunesse

3, rue Mulot - 01 49 71 98 90
madeleine.dacosta@epinay-sur-seine.fr



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIFS

Instance d'aide à la décision, le Conseil de développement permet aux habitants des neuf communes du territoire de Plaine Commune de réfléchir et d'émettre des propositions sur les projets de la Communauté d'agglomération.

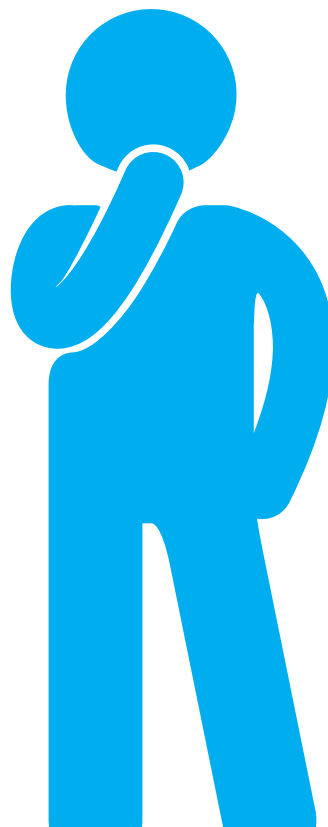
THÈMES

- territoire - Grand Paris
- habitat
- emploi et développement économique
- gestion de l'espace public
- transports et déplacements
- culture
- budget

FONCTIONNEMENT

Engagement : mandat de 3 ans, renouvelable.

Organisation : le conseil est composé de 80 membres. Ils se réunissent une fois par mois dans le cadre des groupes de travail thématiques et tous les deux mois en assemblée plénière.



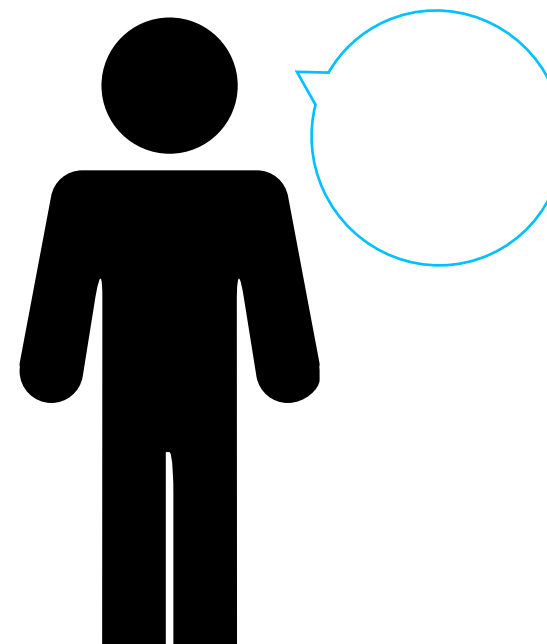
COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Condition :

- Habiter, travailler ou être investi dans la vie locale d'une des neuf communes de l'agglomération.

Sélection :

Le conseil est renouvelé tous les 3 ans via un appel à candidatures. Les inscriptions sont possibles en cours de mandat.



RENSEIGNEMENTS

Conseil de développement de Plaine Commune

21, rue Jules Rimet à Saint-Denis
01 55 93 57 52 - 01 55 93 49 38
conseil-developpement@plaine-commune.com.fr

Site web : <http://conseildeveloppement.plainecommune.fr>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si le conseil est sollicité par Plaine Commune pour des avis sur des projets, il peut également s'auto-saisir de sujets qui l'intéressent.

ET AUSSI...

LES APPRENTIS BIBLIOTHÉCAIRES

La médiathèque Jules Vallès propose aux enfants à partir de 5 ans de participer et de donner leur avis sur l'aménagement des espaces, la signalétique, le choix des ouvrages favoris, les actions culturelles... L'engagement est libre et ponctuel.

Renseignements :

Médiathèque Jules Vallès
75, avenue de la Marne
01 48 21 16 15



LES RÉUNIONS DE QUARTIER

Une fois par an, Hervé Chevreau, Maire d'Épinay-sur-Seine, va à la rencontre des Spinassiens lors de réunions de quartier. Ces rendez-vous de démocratie de proximité permettent aux habitants de s'informer sur les projets en cours dans leur quartier, de faire part de leurs préoccupations quotidiennes et de dialoguer avec les élus et les services de la Ville et de la Communauté d'agglomération.

Les réunions ont lieu à l'automne dans les quartiers suivants :

**Gros Buisson, Orgemont,
Le Cygne d'Enghien,
Les Écondeaux, le Centre-ville,
La Source-Les Presles
et La Briche-Blumenthal-
Les Béatus-Les Mobiles.**

Renseignements :

Cabinet du Maire
1, rue Quétigny
01 49 71 42 12
sebastien.baudoui@epinay-sur-seine.fr

ALLO M. LE MAIRE

Le Maire, Hervé Chevreau, est joignable, dans le cadre d'une permanence téléphonique, tous les lundis de 18h à 20h au **01 49 71 89 24**.

LES SIGNALEMENTS

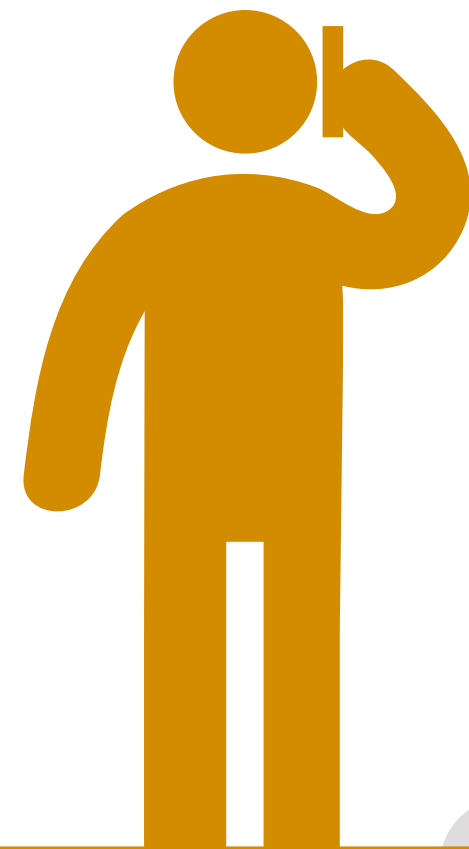
Vous constatez un incident qui concerne les services de la Ville ou de la Communauté d'agglomération ? Faites en part !

Incidents liés à un chantier, un véhicule épave, des animaux :

remplissez le formulaire en ligne sur epinay-sur-seine.fr/j_alerte_mairie_page.html




Incidents concernant l'eau, l'assainissement, la propreté, la collecte des déchets, la voirie, les parcs et jardins :

remplissez le formulaire en ligne sur www.plainecommune.fr (rubrique « Allo Agglo ») ou contactez le numéro vert au **0 800 074 904** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Hôtel de ville
1-3, rue Quétigny
93800 Épinay-sur-Seine
www.epinay-sur-seine.fr

Restez connectés avec votre ville !

 www.facebook.com/villeepinaysurseine
 www.twitter.com/mairieepinay
 www.instagram.com/villeepinay

